

Migrations internationales : un enjeu planétaire

Déclaration du groupe de la CFTC

L'actualité donne une dimension tragique pour l'Europe à ce sujet des migrations. L'humanisme, chrétien ou non, pousse à accueillir les migrants aux frontières de l'Europe, au moins s'ils sont sans solution de retour. Pouvons-nous laisser mourir ou s'enliser dans des camps, des familles aux portes de la France ou de l'Europe ?

Notre pays, et la plupart des états européens, peuvent accueillir des immigrants en regard de leur richesse. C'est même une opportunité par rapport aux effets du déficit démographique de certains pays et au vieillissement de la population. Mais pour l'affirmer de façon crédible, il est indispensable d'en traiter les conséquences.

En effet, face au chômage important, aux problèmes de logement, aux difficultés d'intégrer des populations déjà immigrées, à la peur du terrorisme ou de la montée de l'extrémisme islamique, on ne peut tenir un discours favorable à l'accueil sans prendre en compte son aspect anxiogène. Cela suppose de mettre en place une véritable politique de traitement de ces problèmes et de se doter de moyens d'intégration importants et proportionnés aux effectifs. Se pose la question du financement et de son acceptabilité par les populations concernées.

On ne peut ignorer de graves questions. Pour les personnes qui obtiennent le droit d'asile : quel emploi, quel logement, quelle prise en charge médicale ceci en période de crise ? Pour celles qui sont déboutées de ce droit, que faisons-nous ? Le retour, s'avère très difficile juridiquement et matériellement. Devons-nous laisser entrer des populations dont la seule perspective est d'aller grossir les « jungles », les bidonvilles aux portes des villes ou dans l'obligation de recourir au travail dissimulé voire aux trafics ou à la prostitution pour survivre ?

Des pays dans les Balkans, dans l'Europe de l'Est ou le Proche-Orient se trouvent confrontés aux effets des déséquilibres, entre autre, d'une immigration massive venue par exemple de pays voisins. Si cette éventualité ne peut être une excuse pour fermer les frontières ou un prétexte pour développer la peur, il ne serait pas responsable d'en ignorer les conséquences, en regard des déséquilibres entre autre religieux et culturels, si complexe en soit leur prise en compte. C'est ce qui justifie une priorisation sur des critères comme la réalité du risque vital pour les personnes.

La CFTC soutient fortement la préconisation concernant la lutte contre les filières criminelles de passeurs, mais souscrit à ces questions : quelle efficacité peut avoir cette mesure lorsque les passeurs opèrent dans des régions corrompues et chaotiques où la France, comme les instances internationales, n'ont guère de moyens d'intervenir sans lancer des opérations militaires à haut risque ? Dans le cas de réseaux structurés pouvons-nous sanctionner d'autres personnes que les petites mains opérationnelles ?

Le groupe de la CFTC souscrit fortement à la proposition de recherche de solutions dans le pays d'origine que ce soit par la fin d'hostilités, la lutte coordonnée au niveau international, contre les mouvements extrémistes dont les exactions sont à l'origine de l'exode, comme c'est le cas pour les chrétiens d'Irak, ou par le développement économique. C'est une priorité politique pour le long terme : agir sur les vraies causes de ces exodes massifs. Il convient de s'interroger sur la responsabilité d'acteur comme les États-Unis dans cette situation. Notre groupe soutient donc fortement les préconisations sur le développement.

Une véritable approche coordonnée, européenne et internationale comme le souligne le projet, est indispensable. La survie même de l'espace Schengen en dépend.

Les préconisations de l'avis répondant assez largement aux préoccupations du groupe de la CFTC, il l'a voté.